

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale															
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :													
1. Intitulé du projet															
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PLACE RAOUL DAUTRY 75015 - PARIS															
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)															
2.1 Personne physique															
Nom		Prénom													
2.2 Personne morale															
Dénomination ou raison sociale	PRD Montparnasse														
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	BLANC Adrien, gérant de la société AEM, elle-même gérante de SCI PRD Montparnasse														
RCS / SIRET	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="width: 20px;"></td> <td style="width: 20px;"></td> </tr> </table>	8	4	4	6	3	4	7	5	8					Forme juridique
8	4	4	6	3	4	7	5	8							
											SCI				
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1															
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet															
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>														
Tableau annexe de l'article R-122-2- du Code de l'Environnement, version en vigueur au 1er janvier 2021: Rubrique 39 "Travaux, constructions et opérations d'aménagement". Création d'une surface SDP supérieure à 10.000 m2.	Le projet consiste en la restructuration d'un immeuble de bureau existant de 56.714 m2 SDP. De façon synthétique, la surface passe à 57.281 m2 SDP, soit un accroissement de 567 m2 SDP (cf. annexe 8-2-4 p. 50).														
4. Caractéristiques générales du projet															
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>															
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition															
<p>Le projet consiste à rénover un immeuble de bureaux IGH existant, datant de la fin des années 60, l'immeuble "CNP", localisé au-dessus de la gare Montparnasse à Paris, en lui conservant sa volumétrie générale, à quelques exceptions près.</p> <p>L'immeuble existant comporte 16 niveaux en superstructure au-dessus d'un niveau dalle (66,10 NVP), affectés à des bureaux, ce qui représente 85% de la SDP du bâtiment.</p> <p>Le niveau dalle surplombe la gare Montparnasse. L'infrastructure se développe sur 10 niveaux, de 62,65 NVP à 31,85 NVP.</p> <p>Le projet consiste à:</p> <ul style="list-style-type: none"> . mettre à niveau les installations techniques et ICPE existantes, . remplacer les façades de la tour permettant notamment une réduction notable en matière de consommation d'énergie; . rénover les espaces de bureau; . végétaliser et paysager à deux niveaux: en toiture, avec la création d'un espace agricole et au niveau de la dalle surplombant la gare; . finaliser le désamiantage. 															

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de la rénovation du bâtiment sont les suivants:

- . Réalisation de nouvelles façades, à la fois beaucoup plus performantes en termes de consommation d'énergie, et beaucoup plus lisibles en termes architecturaux, et porteuses d'une réelle modernité.
- . Rénovation complète des espaces de bureau
- . Rénovation des équipements techniques et des installations classées
- . Création d'un ERP, qui établit un espace tampon entre la gare et l'immeuble de grande hauteur, permettant une mise aux normes incendie globale de l'immeuble, celui-ci ayant été construit en 1967, soit avant les réglementations IGH actuelles (1976).
- . Certifications et labellisations environnementales: BREEAM RFO 2015, HQE BD 2016, BBC Effinergie Rénovation, R2S, OsmoZ.
- . Végétalisation de surfaces et création de biodiversité
- . Gestion des eaux pluviales (inexistante aujourd'hui)
- . Finalisation du désamiantage
- . Création d'un Espace Logistique Urbain en infrastructure

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier se déroulera sur un total de 30 mois: curage-désamiantage-dépose de façades (3 mois); démolition-gros œuvre-menuiseries extérieures (20 mois). Corps d'état secondaire (7 mois) (certaines phases étant en superposition).

La phase du chantier est décrite en annexe 8-2-7 pp. 96-103.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment en état projet aura un fonctionnement très proche de son fonctionnement actuel, c'est à dire un immeuble à vocation tertiaire, avec des plateaux de bureaux, et des services associés: restauration et services divers.

En termes de surfaces, le bâtiment augmentera d'environ 1% sa surface SDP.

En termes d'effectifs, la population moyenne courante augmentera d'environ 1%.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire, qui sera déposé conjointement par les trois maîtres d'ouvrage SCI PRD Montparnasse 1, 2 et 3.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
. largeur du bâtiment	170m. inchangé
. épaisseur du bâtiment	21m inchangé
. hauteur au-dessus du niveau rue	64,25m actuel > 69,35 projet
. Surface développée SDP (cf. annexe 8-2-4 p. 50)	56.714 m2 actuel > 57.281 m2 projet

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

34-58 avenue du Maine ;
1-23 boulevard de Vaugirard ;
2-34 place Raoul Dautry ;
2 rue du Cdt. René Mouchotte,
Paris 75015

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 19' 23 " 70 Lat. 4 8° 50' 27 " 61

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	.Au plus proche : ZNIEFF de type II "Le Bois de Boulogne" (n° 110001696) à environ 5 Km à l'Ouest du projet. Elle inclut deux ZNIEFF de type I : "Vieux boisements et îlots de vieillissement du bois de Boulogne" (n° 110020422) et "Berges de Seine au bois de Boulogne" (n° 1100020421). . A 6 Km à l'Est : ZNIEFF de type II : Bois de Vincennes. > cf Annexe 8-2-1 p. 33
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au plus proche: Arrêté de protection de biotope du "Glacis du Fort de Noisy" à Romainville. Localisé à environ 9,8 km à l'Est du site. > cf Annexe 8-2-1 p. 34
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	.La Réserve Naturelle Nationale la plus proche est l'Étang de St Quentin en Yvelines, localisé à environ 24 Km à l'Ouest du site. .La Réserve Naturelle Régionale la plus proche est celle de St Rémy les Chevreuses, localisé à environ 23 Km au Sud du site. > cf Annexe 8-2-1 p. 34
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit de la Ville de Paris Plan de Prévention du Bruit de la métropole du Grand Paris (approuvé le 17 décembre 2019)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.Patrimoine mondial: Au plus près, le site est localisé à 1,4 Km environ du périmètre du site "Paris Rives de Seine", inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (cf p. 41) .Monuments historiques: Site classé "tour de l'ancien moulin de la charité", situé dans le cimetière du Montparnasse, à 400m à l'Est. De nombreux sites inscrits alentour. .Site patrimonial remarquable : le site est localisé au plus près à environ 620 mètres au Sud du SPR du 7ème arrondissement de Paris. > cf Annexe 8-2-2 p. 41
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à environ 2,1 Km de la Seine. Il n'est pas localisé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation d'enveloppe d'alerte. > cf Annexe 8-2-1 p. 36

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est localisé dans le Périmètre de Protection des Risques Naturels de Paris, au titre du risque inondation.</p> <p>Le projet est situé en zone "bleu clair hachurée (hors alea)" du PPRI de Paris, signifiant la localisation dans une "zone urbanisée potentiellement submersible par au plus un mètre d'eau". La cote casier, PHEC, est à 33,40 NGF</p> <p>La commune n'est pas couverte par un PPRT</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'est pas recensé dans la base de données BASIAS.</p> <p>Il ne constitue pas un site pollué.</p> <p>En tout état de cause, le projet ne prévoit aucun décaissement de sol.</p> <p>On note à proximité quelques sites BASIAS.</p> <p>> cf Annexe 8-2-3 p. 43</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux de la nappe de l'Albien.</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas localisé dans un périmètre de protection de captage d'eau.</p> <p>Au plus près, il se situe à environ 6,8 Km à l'Est du périmètre de protection du captage du Pont de Neuilly, à Neuilly sur Seine.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si le projet n'est pas localisé dans un site inscrit au sens strict, il est cependant à proximité immédiate du périmètre du très vaste site inscrit "Ensemble Urbain à Paris", qui le jouxte à l'Est, avenue du Maine.</p> <p>> voir le plan cf Annexe 8-2-5 p.78</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas localisé à l'intérieur, ni à proximité d'un site Natura 2000.</p> <p>Au plus près, il est à 7,2 Km à l'Ouest du Parc départemental Jean Moulin les Guilands qui fait partie plus globalement du site de Seine St Denis.</p> <p>> cf Annexe 8-1-6 p. 31</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas localisé dans un site classé. Au plus près, il se situe à 650m au Nord du site classé "Les voies de Paris dans le 7ème arrondissement".</p> <p>> cf Annexe 8-2-2 p. 39</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en la rénovation d'un immeuble de bureau existant. Il sera affecté à de l'activité tertiaire, et n'engendre pas de prélèvements d'eau. On peut néanmoins noter que la consommation moyenne en eau est estimée à 22.843 m3 / an, dont 3,4% d'eau pluviale > cf Annexe 8-2-4 p. 56
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De la même façon que ci-dessus, le projet n'est ni de nature ni d'échelle à entraîner des drainages, ni des modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la démolition d'un ensemble de surfaces, en superstructure et en infrastructure, ainsi que la dépose de façades et de poutres précontraintes, ce qui représente, l'évaluation étant faite en phase esquisse, un volume total d'environ 7.000 m3. Il n'y a en revanche aucun décaissement de sol prévu. (cf. détail en Annexe 8-2-8 p.103)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en fonctionnement n'utilise pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol. En phase chantier, la réalisation d'espaces végétalisés en toiture et au-dessus de la gare, nécessitera un apport de terre végétale.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est ni de nature ni d'échelle à entraîner une perturbation ou une dégradation de la biodiversité, celle-ci étant inexistante en état actuel. Il aura en revanche une incidence positive sur ces points en créant des surfaces végétalisées en toiture et sur la terrasse de la gare à 66,10 NVP. Cette dernière étant en outre mise en relation avec le Jardin Atlantique existant, en dehors de la parcelle (au Sud) permettra de contribuer à la trame verte. > cf Annexe 8-2-1 p. 38
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ni à proximité d'un site Natura 2000, il n'est donc pas susceptible d'avoir un impact de ce type. > cf Annexe 8-1-6 p. 31

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La teneur du projet, comme la grande distance séparant le site du projet des secteurs à sensibilité particulière font qu'il n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur ceux-ci.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre la consommation d'aucun espace naturel, agricole, forestier ou maritime, dans la mesure où il consiste en la ré-utilisation d'un bâtiment existant, en milieu urbain dense.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Paris n'est concerné par aucun PPRT.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Paris est concerné par plusieurs PPRn (cf. Annexe 8-2-3 p. 43-44) qui génèrent des servitudes: . PPRI: le projet est localisé en dehors des zones couvertes par le plan. Au plus près, il se situe à environ 2 Km du périmètre. . Zone de carrière: le projet est situé dans le PPRn lié à la présence d'anciennes carrières. Il faut noter qu'aucun désordre lié à la présence des anciennes carrières n'a été constaté depuis la construction de l'Ensemble Immobilier de la tour Montparnasse, qui jouxte le site du projet au Nord.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, immeuble de bureau, n'engendre pas de risque sanitaire particulier. Il n'accueille pas non plus une population à sensibilité particulière qui serait concernée par des risques sanitaires.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La population du bâtiment s'accroîtra très peu (environ 1%). Par ailleurs les 600 places de parking existant seront réduites à 450 places VL, dégagant ainsi des surfaces pour le stationnement moto et vélo. Par ailleurs, le site concentre, outre la gare elle-même, un ensemble important de transports en commun : bus, métro, RER ... dont la capacité importante ne devrait pas être perturbée par le projet. (cf. Annexe 8-2-6 p. 92)
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source de bruit, et n'accueille pas non plus une population à sensibilité particulière qui serait concernée par des nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de vibrations, et n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de vibrations, et n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'émissions lumineuses autres que les éclairages classiques liés à une activité de bureau, dans des horaires de bureau. Il n'est pas concerné par des émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas e rejets dans l'air. On peut noter qu'il a une incidence positive sur la qualité de l'air: par la finalisation du désamiantage, et par le remplacement des Tour Aéro-Réfrigérantes classiques en toiture par des TAR de type dry adiabatiques, sans échange d'aérosols avec l'extérieur.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne produit pas de rejets liquides
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne produit pas d'effluents autres que ceux liés à la production d'eau usée (sanitaire et restauration).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère des déchets de deux types: ceux liés à l'activité de bureau et ceux liés à la restauration d'entreprise qu'il accueille: il s'agit dans les deux cas de déchets non dangereux. Il ne produit pas de déchets dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature ni d'échelle à porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager, dans la mesure où il s'agit de la rénovation d'un immeuble existant, dont on conserve la morphologie générale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), ni sur l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas d'incidence cumulée en phase d'exploitation.

Les incidences transitoires du projet sont susceptibles d'être cumulées avec les incidences de chantier de certains projets alentour. (cf. Annexe 8-2-5 p. 78). Cependant, les calendriers de ceux-ci sont incertains, et notamment pour le projet urbain Ville de Paris, ils se situent dans un avenir à moyen terme, donc d'effets non cumulables avec le présent projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un ensemble de caractéristiques du projet, que ce soit en phase travaux ou en phase d'exploitation, tendent à réduire les incidences sur l'environnement et la santé:

- En phase chantier: application d'une charte chantier à faible nuisance. Désamiantage complet

- En exploitation:

. Un remplacement des façades permettant une réduction considérable de la consommation en énergie

. Rénovation des ICPE et remplacement des TAR en toiture par des TAR adiabatiques.

. Réduction de la capacité de stationnement VL, et création de stationnement vélo (incitation aux déplacements en mode doux), et moto (réduction du stationnement moto sauvage).

. Végétalisation de deux niveaux: en toiture, avec un espace agricole et sur le toit de la gare: création de biodiversité et amélioration de la trame verte avec le Jardin Atlantique au Sud, qui se trouvera en quasi-continuité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet, qui consiste en une rénovation d'un immeuble de bureau existant, avec un très faible accroissement de surface et de population (+1%) prévoyant un désamiantage, un refaçadage, une remise à niveau des équipements techniques et de sécurité incendie, une végétalisation à deux niveaux, et une réduction du stationnement véhicule, avec une création de stationnement deux-roues, il ne semble pas nécessaire qu'il fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
voir le sommaire détaillé des annexes, ci-joint.
Autres annexes 1. Environnement naturel 2. Patrimoine Culturel et historique 3. Environnement physique 4. Éléments de projet 5. Environnement urbain 6. Accès et transports en commun 7. Impact chantier

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

25 juin 2021

Signature



PROJET PRD À PARIS MONTPARNASSE

- ANNEXES DU FORMULAIRE CAS PAR CAS : ANNEXES OBLIGATOIRES et ANNEXES SUPPLÉMENTAIRES -

24 juin 2021



ARCHITECTES:
DS + R
SRA

MAÎTRE D'OUVRAGE :
SCI PRD MONTPARNASSE
SCI PRD MONTPARNASSE 2
SCI PRD MONTPARNASSE 3

ame
ADÉLAÏDE MAURY
ENVIRONNEMENT

CONSULTANT ENVIRONNEMENT: ADÉLAÏDE MAURY (AME)
LA CENSE - 1040 ROUTE DE HESDRES - 62 126 PITTEFAUX - FRANCE
03- 21-91-29-52 / 06-88-97-94-58 // E-mail : adelaide.maury@wanadoo.fr

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage	(non publié)
2. Situation	
. Localisation	3
. Foncier	5
. Localisation dans la trame viaire	7
. Périmètre du projet	8
3. Photos de la zone d'implantation	9
4. Plans du projet	15
5. Plan des abords du projet	29
6. Localisation par rapport à Natura 2000	31

8-2 AUTRES ANNEXES

1. Environnement naturel	33
1. Inventaires et protection	
. ENS, ZNIEFF	33
. Réserves et biotopes protégés	34
. Trame verte et bleue. SRCE	35
. Zones humides	36
2. Impact sur l'environnement naturel	37
2. Patrimoine culturel et historique	39
1. Sites classés / sites inscrits	39
2. Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	40
3. Patrimoine mondial Unesco	41
4. Monuments historiques classés et inscrits	42
3. Environnement physique	43
1. Géologie-Carrière- Pollution des sols	43
2. Qualité de l'air. Amiante	45

PROJET PRD. MONTPARNASSE. CAS PAR CAS. SOMMAIRE

ANNEXE

4. Eléments de projet	46	6. Accès et transports en commun	92
1. Parti architectural	46	1. Stationnement VL, moto, vélo. Trafic	92
2. Programme		2. Récapitulatif des accès au projet et à la gare	93
. Principes généraux	48	3. Accès transports en commun	94
. Surface et population	49	4. Création d'un Espace de Logistique Urbain (ELU)	95
. Restauration	51		
3. Paysagement	52	7. Impact chantier	
4. Aspects techniques		1. Organisation du chantier	96
. ICPE (état actuel et projet)	54	2. Trafic poids lourds	100
. Consommation en eau	56	3. Autres chantiers alentour	101
. Gestion des eaux pluviales	57	4. Approche chantier à faibles nuisances	102
. Consommation en énergie	58	5. Volumes et valorisation	103
5. Certifications et labels environnementaux visés	60	8. Récapitulatif chiffré	104
5. Environnement urbain	63		
1- Le bâtiment existant			
. Présentation générale	63		
. Plans	69		
2- Les projets alentour			
. Repérage	78		
. Projet urbain	79		
. Oasis	81		
. Tour Montparnasse. Ateliers Gaîté. Tour CIT	82		
3- PLU de Paris	83		
4- Impact sur l'environnement urbain			
. Impact sur le paysage	88		
. Impact sur la hauteur	91		

PROJET PRD. MONTPARNASSE. CAS PAR CAS. LIST. ILLUSTRATIONS

ANNEXE

illustration	page
plans de localisation dans Paris	3
carte IGN	4
vue du bâtiment actuel depuis la tour Montparnasse	4
plan du secteur IV	5
plan cadastral	6
superposition vue aérienne sur parcellaire	6
schéma viaire	7
périmètre du projet sur vue aérienne de l'existant depuis le Nord	8
repérage des photos sur fond de vue aérienne	9
vue de l'existant n°1 vers façade Nord	10
vue de l'existant n°2 vers façade Nord	11
vue de l'existant n°3 vers façade Nord et pignon Nord-Est	12
vue de l'existant n°4 vers façade Sud	13
vue de l'existant n°5 vue d'ensemble depuis la tour Montparnasse	14
plans du projet. Plan masse	15
plans du projet. Plan niveau W (39,50 NVP)	16
plans du projet. Plan niveau X (42,50 NVP)	17
plans du projet. Plan niveau Z. Rue - 1 (49,50 NVP)	18
plans du projet. Plan niveau A. Rue (51,50 NVP)	19
plans du projet. Plan niveau B. Rue +1 (55,40 NVP)	20
plans du projet. Plan niveau E (66,10 NVP)	21
plans du projet. Plan niveau 00 (70,05 NVP)	22
plans du projet. Plan niveau 1 (73,10 NVP)	23
plans du projet. Plan niveau 2 (76,15 NVP)	24
plans du projet. Plan niveau 3 (79,20 NVP)	25
plans du projet. Plan niveau 13 (109,66 NVP) et niveau 14 (112,75 NVP)	26
plans du projet. Plan niveau 15 (117 NVP) et toiture (122 NVP)	27
plans du projet. Coupe Nord-Sud	28
Plan des abords du projet. Cercle de 100m	29
Sites Natura. Schéma de localisation	31
ENS et ZNIEFF. Schéma de localisation	33

illustration	page
Arrêté de biotope. réserves. Schéma de localisation	34
SRCE. Schéma de localisation	35
Zones humides. Schéma de localisation	36
Photos de la végétation en état actuel sur site et à proximité	37
Paysagement du projet sur schéma 3D de périmètre	38
Sites classés. Sites inscrits. Schéma de localisation	39
Sites Patrimonial Remarquable. Schéma de localisation	40
Patrimoine mondial Unesco. Schéma de localisation	41
Monuments historiques . Schéma de localisation	42
Plan des carrières	43
Tableau et schéma de localisation des sites BASIAS	43
PPRn carrières	44
photo historique du site en 1973	46
tableau de surfaces du projet	50
schéma du concept de restauration du projet	51
schéma du concept de paysagement du projet	52
localisation des espaces paysagés du projet sur vue 3D	53
tableau comparatif des ICPE en état actuel et projet, par niveau	55
tableau: estimation de la consommation en eau du projet	56
schémas de consommation en énergie du projet selon deux hypothèses	59
certification BREEAM. Tableau des crédits	60
certification HQE: tableau du profil visé pour le projet	61
certification Osmoz: tableau du profil visé pour le projet	62
Bâtiment existant. Coupes transversales	63
Bâtiment existant. Tableau de surface. Affectation. Coupe	64
Bâtiment existant. Vues aériennes tournantes	65-66
Bâtiment existant. Vue aérienne d'ensemble depuis le Sud	67
Bâtiment existant. Repérage des verrières SNCF	68

PROJET PRD. MONTPARNASSE. CAS PAR CAS. LIST. ILLUSTRATIONS

ANNEXE

illustration	page
Bâtiment existant. Plans. Niveau W (39,50 NVP)	69
Bâtiment existant. Plans. Niveau X (42,50 NVP)	70
Bâtiment existant. Plans. Niveau Z (49,50 NVP)	71
Bâtiment existant. Plans. Niveau A (51,50 NVP)	72
Bâtiment existant. Plans. Niveau B (55,40 NVP)	73
Bâtiment existant. Plans. Niveau E (66,10 NVP)	74
Bâtiment existant. Plans. Niveau O (70,05 NVP)	75
Bâtiment existant. Plans. Niveau 1 (73,10 NVP). Niveau 12 (106,65 NVP). Niveau 13 (106,66 NVP)	76
Bâtiment existant. Plans. Niveau 14 (112,75 NVP). Niveau 15 toiture (117,00 NVP)	75
Schéma de localisation des projets urbains alentour	78
Projet urbain Ville de Paris: vue aérienne de l'existant et insertion du projet	79
Projet urbain Ville de Paris: schéma piéton	80
Projet Oasis. Vues d'insertion	81
Projets: Ateliers Gaîté, tour Montparnasse, tour CIT, gare Montparnasse	82
PLU de Paris. Plan de zonage	83
PLU de Paris. Atlas général. Plans	84
PLU de Paris. Atlas général. Légende complète	85
PLU de Paris. OAP Montparnasse. Légende détaillée	86
PLU de Paris. OAP Montparnasse. Plan	87
Impact du projet sur le paysage. Vue d'insertion n°1 depuis la place Raoul Dautry	88
Impact du projet sur le paysage. Vue d'insertion n°2 depuis l'angle Maine / Mouchotte	89
Impact du projet sur le paysage. Vue d'insertion n°3 depuis le Jardin Atlantique	90
Coupe. Détail de la partie haute du bâtiment en état actuel et projet	91
photos. Accès du parking privé et du parking public	92
Plan. Récapitulatif des accès piéton, parking et livraisons en état actuel	93
Schéma transports en commun	94
Schéma de principe du niveau Z. Projet avec l'emprise de l'ELU et du parking vélo	95

illustration	page
Chantier. Schéma d'implantation des zones de chantier, côté Maine et côté Vaugirard	96
Chantier. Recensement du contexte existant. Accès piéton, parking, TC	97
Chantier. Schéma de localisation des grues et zones de survol	99
Chantier. Tableau de l'estimation du flux de poids lourds selon les phases	100
Chantier. Schémas de principe des grues et projets à proximité	101
Tableau. Récapitulatif chiffré de quelques paramètres en état actuel et projet	104

Le présent projet développe une surface totale de 57.281 m² SDP, ce qui représente une majoration très faible de la surface existante qui est de 56.714 m² SDP : + 567 m², soit +1%.

Néanmoins, conformément à la règle actuelle du déclenchement de l'évaluation environnementale au Cas par Cas, qui demande à voir affichée la somme des surfaces des colonnes B (surface construite)* et C (surface créée par changement de destination)*, on obtient ici un total de 11.070 m² (= 7.904 + 3.166), soit au-delà du seuil de déclenchement du cas par cas (10.000 m²).

La majoration de surface de 3.166 m² correspond à une volonté de la ville, inscrite dans le PLU, de réaliser ici un ELU (Espace Logistique urbain).

Outre cette évolution, on peut noter que le projet prévoit une surface de 9.312 m² qui est démolie et reconstruite *in situ*, avec la même affectation.

Ceci est exposé dans un tableau en annexe p.50.

** colonnes B et C: ceci fait référence au CERFA de dépôt de permis de construire, "Destination des constructions et tableau des surfaces de plancher"*

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

LOCALISATION AU CŒUR DE PARIS

ANNEXE

Le site du projet est localisé au cœur de Paris, à l'extrémité Nord-est du 15ème arrondissement, à sa frontière avec le 14ème, au niveau de la gare Montparnasse.

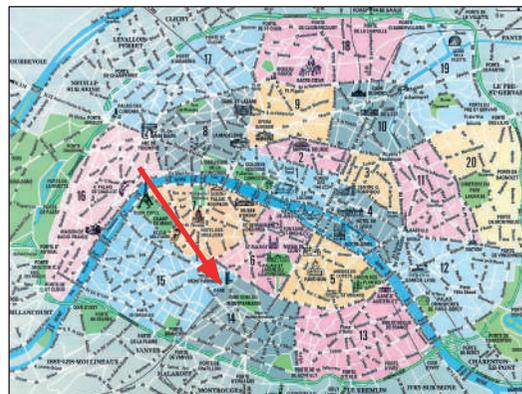
Son adresse:

2-34 place Raoul Dautry

34-58 avenue du Maine;

1-23 boulevard de Vaugirard

2 rue du commandant René Mouchotte.



PLAN DE SITUATION *Source: site Géoportail*

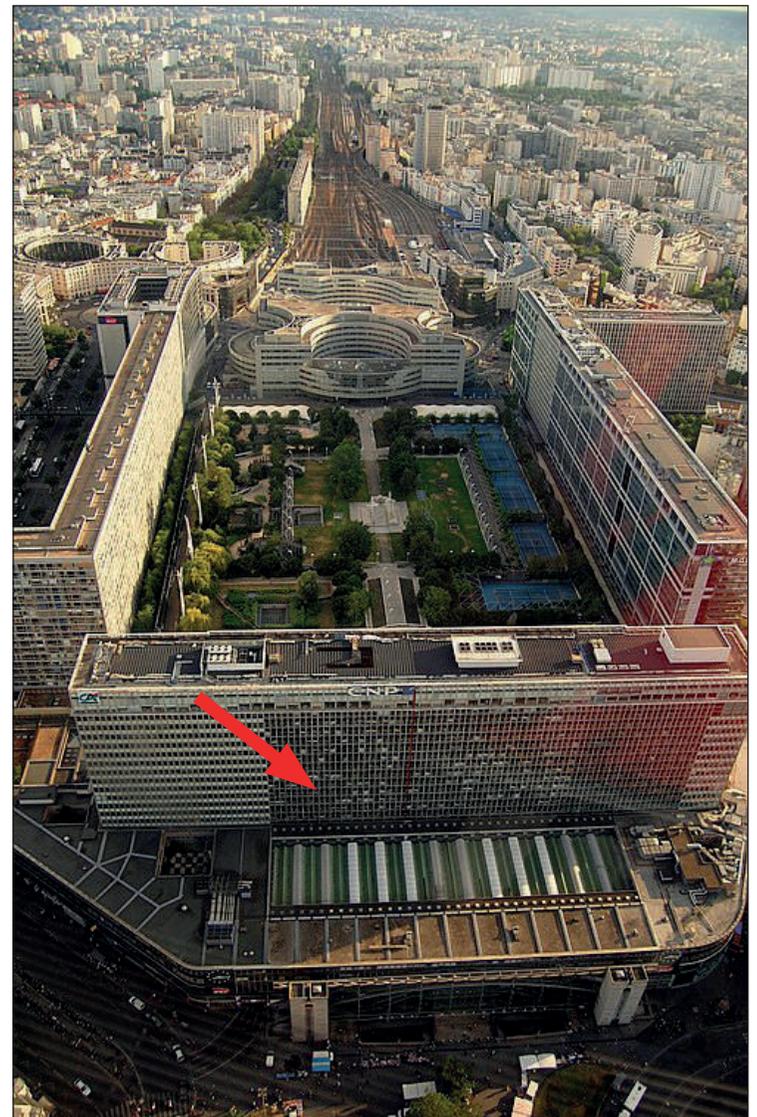


8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

LOCALISATION AU CŒUR DU QUARTIER MONTPARNASSE

ANNEXE



Le site du projet est un immeuble de grande hauteur existant, CNP, localisé au-dessus de la gare Montparnasse.

Dans la partie située sous la toiture de la gare, les volumes appartenant à CNP et ceux appartenant à la SNCF sont largement imbriqués.

Le périmètre du projet est précisé sur une vue p. 8.

Ci-contre à droite, vue plongeante prise depuis la tour Montparnasse vers le Sud. Au premier plan, l'immeuble CNP ferme le "U", au centre duquel se trouve le Jardin Atlantique.

Convention d'orientation

La vue IGN ci-dessus à gauche indique une orientation Nord classique. Par convention de simplification dans ce document, on considèrera que la façade Nord-Est est une façade "Nord". De même, pour la façade Sud-Ouest, qu'on considèrera comme "façade Sud".

LOCALISATION QUARTIER MONTPARNASSE

Source: Géoportail- IGN

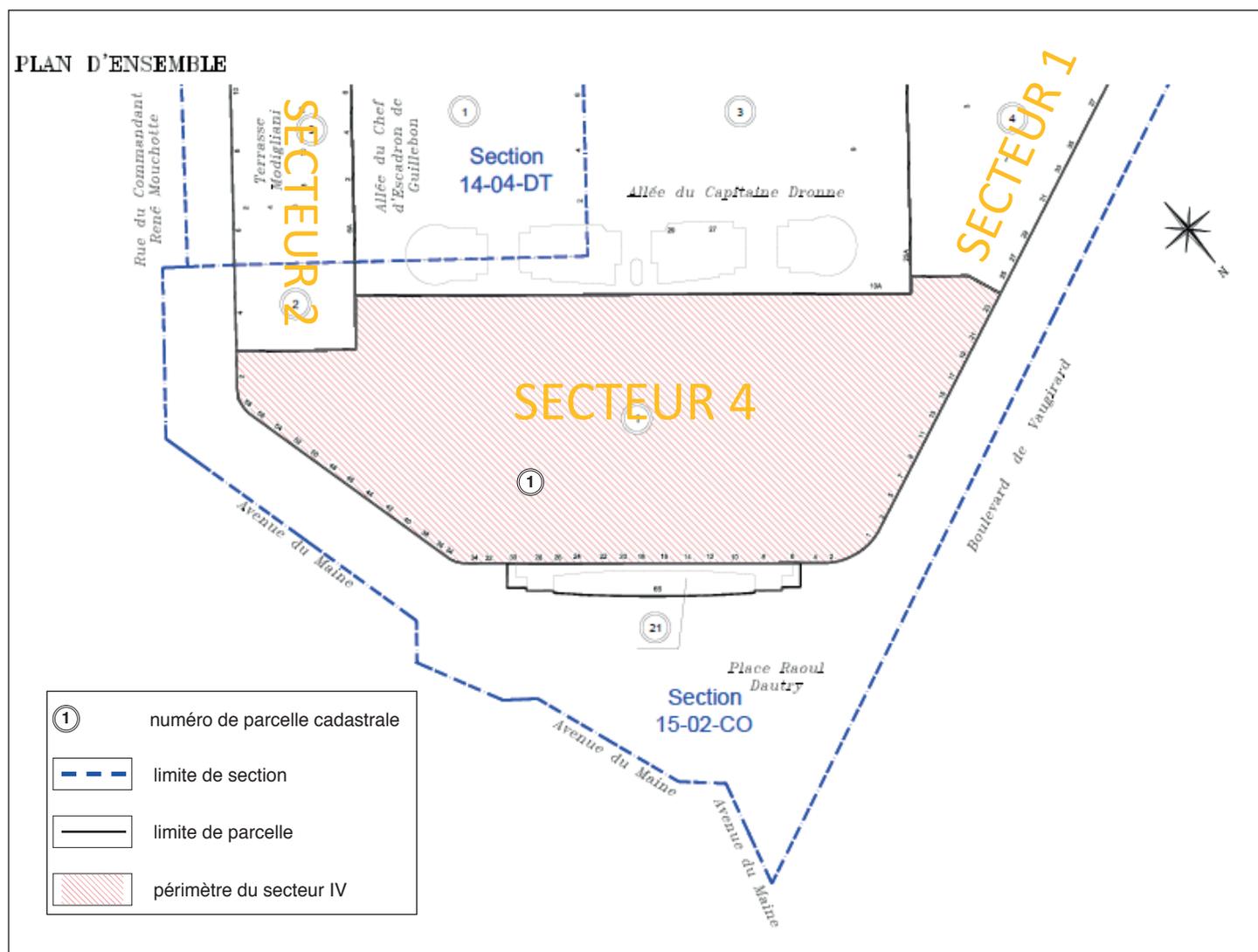
VUE DEPUIS LA TOUR MONTPARNASSE

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

FONCIER

ANNEXE



Le site est localisé en secteur IV de l'ancienne opération de la gare Montparnasse, ce qui correspond exactement à la parcelle foncière CO-1.

La demande de permis de construire du secteur IV pour la "reconstruction de la gare Montparnasse, comportant notamment l'édification d'un bâtiment de dix-huit niveaux à usage de bureaux, perpendiculaire aux voies ferrées" a été déposée par la SEMAMM le 21 mai 1962.

Cette demande a été signée par les architectes d'AOM : Beaudoin, Cassan, de Hoyn de Marien, Lopez, Coulon et Saubot.

PLAN D'ENSEMBLE. IDENTIFICATION DES EMPRISES MAÎTRISÉES DE LA COPROPRIÉTÉ DU SECTEUR IV

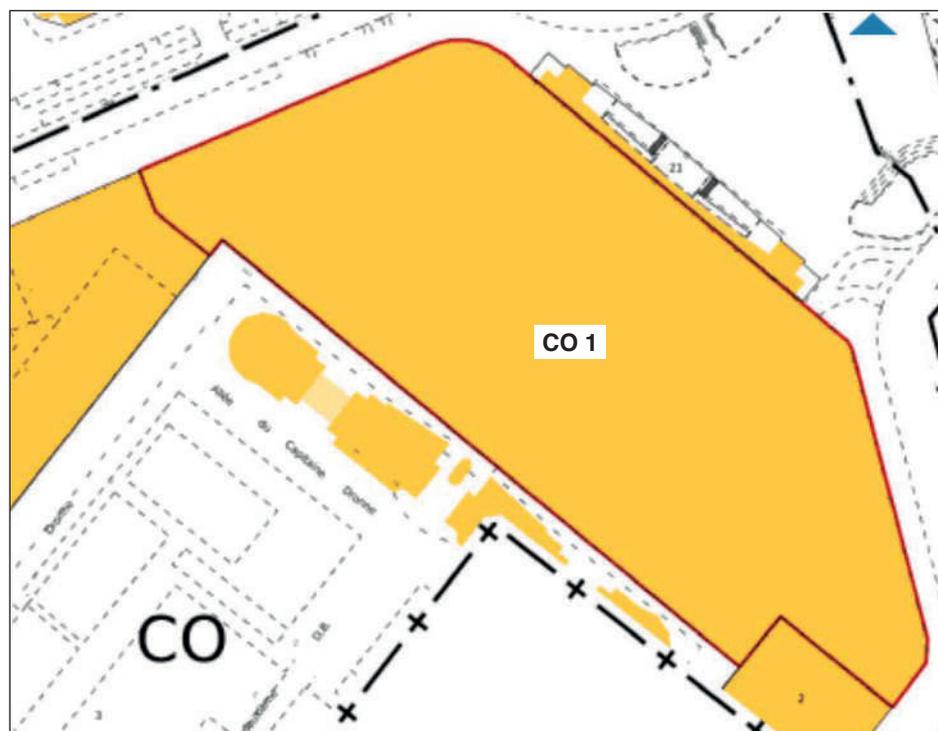
Source: Daniel Legrand. Géomètre expert foncier. 4 novembre 2020

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

FONCIER

ANNEXE



L'emprise foncière du projet est constituée d'une seule parcelle, la CO1, sur une surface d'environ 1,6 ha (15.991 m²).

La superposition du parcellaire sur vue aérienne fait apparaître le fait que l'emprise foncière du site déborde largement la seule emprise de l'IGH, notamment au Sud.



PLAN CADASTRAL

Source: site [Cadastre.gouv.fr](https://cadastre.gouv.fr)
<https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

SUPERPOSITION DU PLAN PARCELLAIRE SUR VUE AÉRIENNE

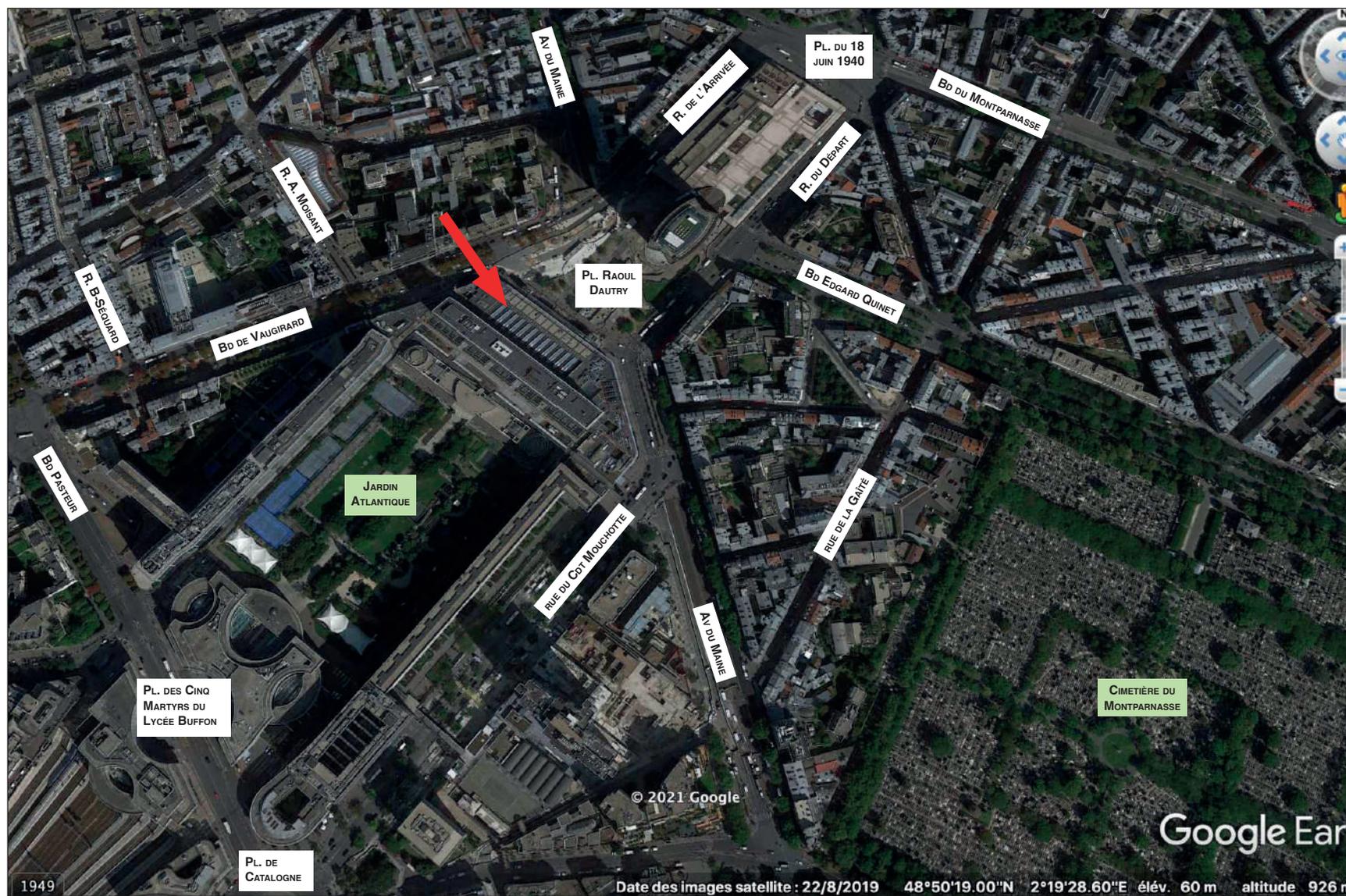
Source: Géoportail

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

LOCALISATION DANS LA TRAME VIAIRE

ANNEXE



LOCALISATION DU SITE DANS LA TRAME VIAIRE

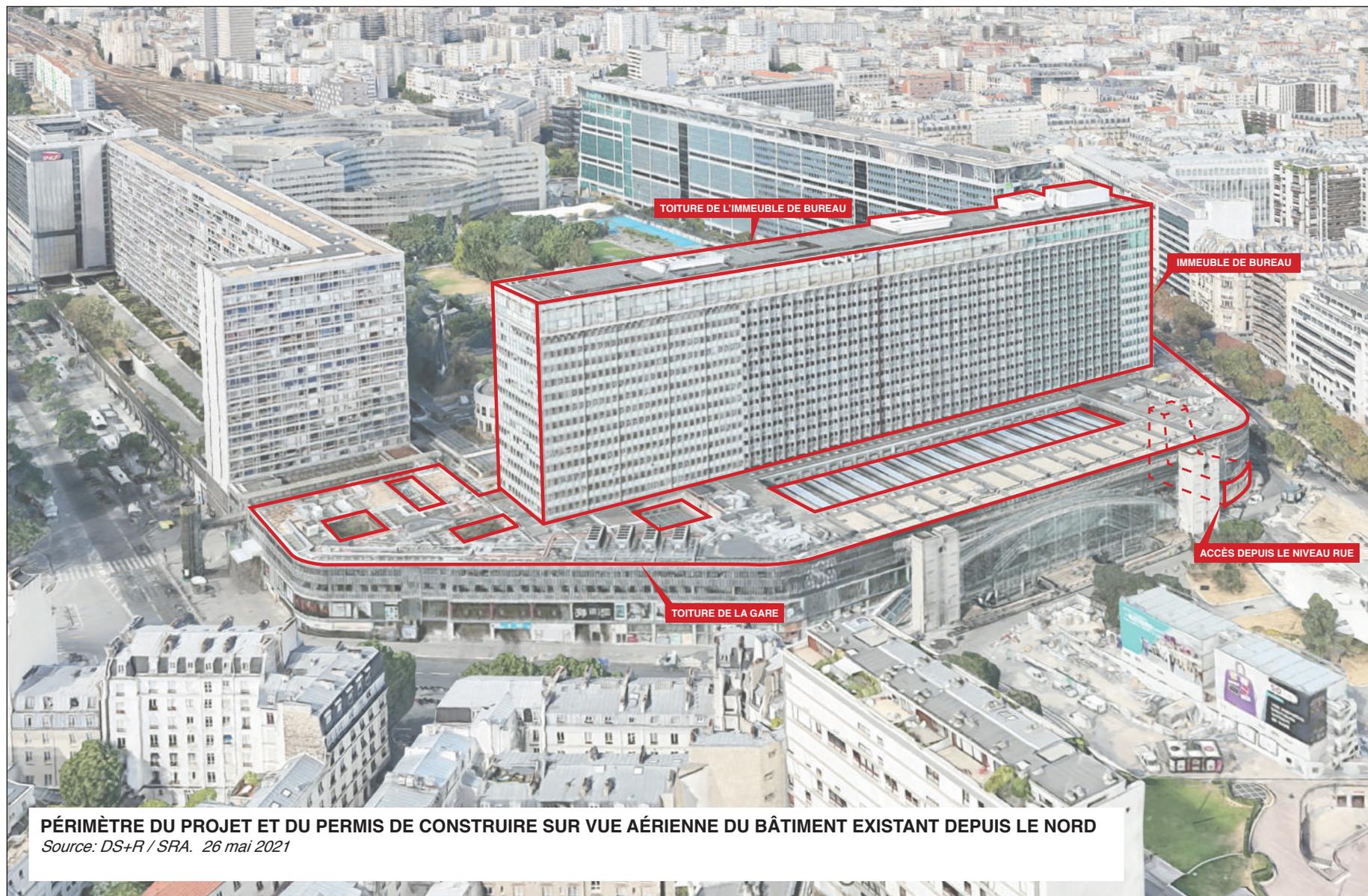
Source: Google Earth, prise de vue mai 2018

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

PÉRIMÈTRE DU PROJET

ANNEXE



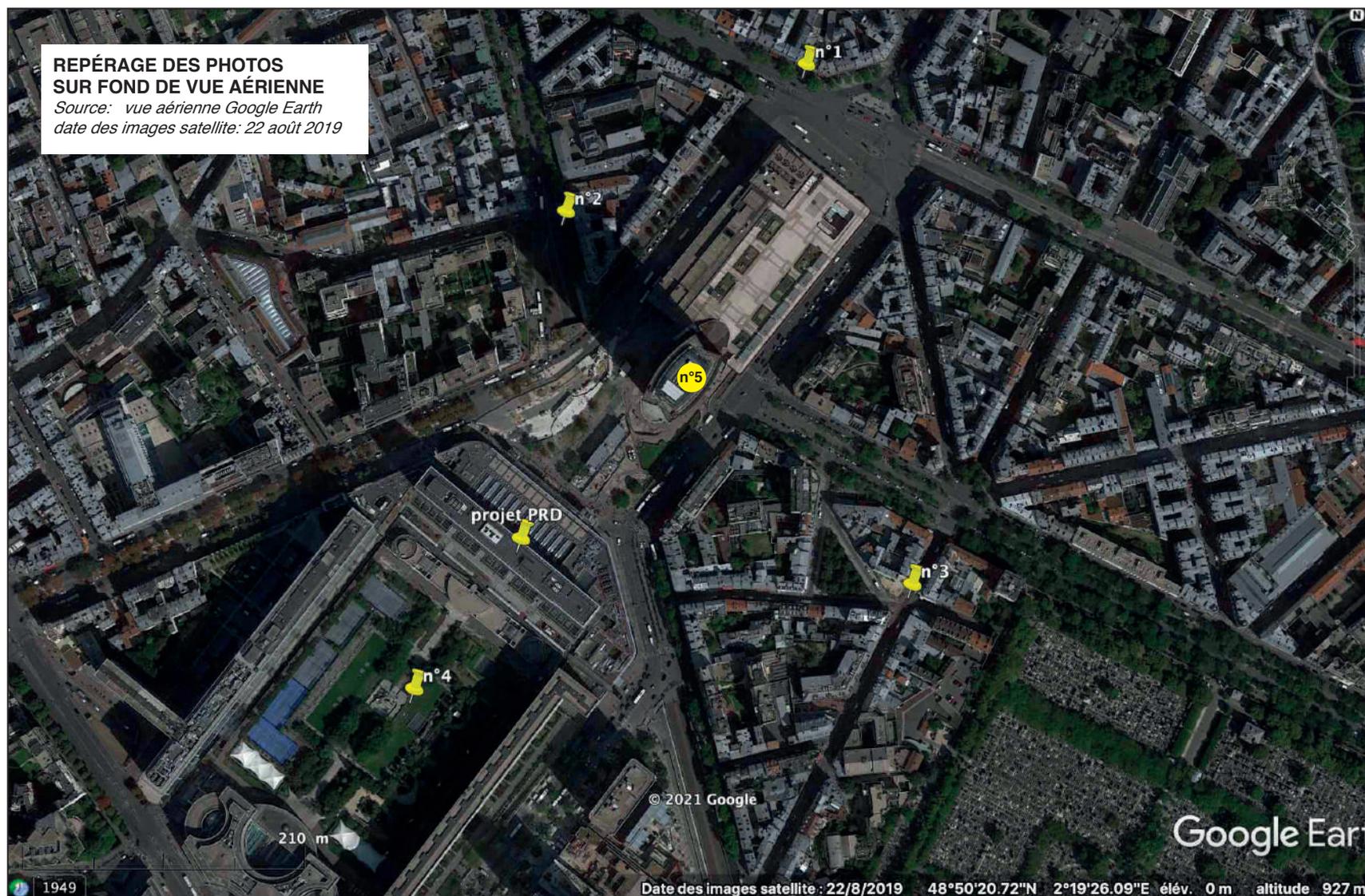
PÉRIMÈTRE DU PROJET ET DU PERMIS DE CONSTRUIRE SUR VUE AÉRIENNE DU BÂTIMENT EXISTANT DEPUIS LE NORD
Source: DS+R / SRA. 26 mai 2021

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

REPÉRAGE DES PHOTOS

ANNEXE



8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

REPÉRAGE DES PHOTOS

ANNEXE



VUE n°1: DEPUIS LA PLACE DU 18 JUIN 1940, DANS L'AXE DE LA RUE DE L'ARRIVÉE, VERS LA FAÇADE NORD DE LA TOUR CNP ET LA GARE MONTPARNASSE. A GAUCHE, L'IMMEUBLE CIT SURPLOMBANT LE CENTRE COMMERCIAL MAINE-MONTPARNASSE
Source: SRA. avril 2021

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

ANNEXE



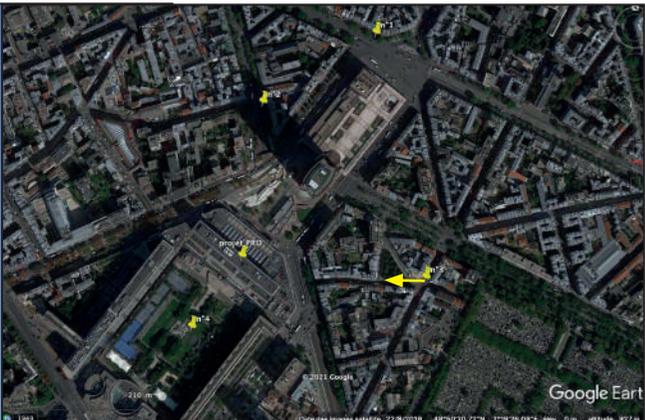
VUE n°2: SUR LA FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CNP, DEPUIS L'AVENUE DU MAINE, AU NIVEAU DE SON CROISEMENT AVEC LA RUE BOURDELLE

Source: SRA

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

ANNEXE



VUE n°3: SUR LA FAÇADE NORD ET LE PIGNON NORD-Est DU BÂTIMENT CNP, DEPUIS LA RUE DU MAINE, AU NIVEAU DE SON CROISEMENT AVEC LA RUE DE LA GAÏTÉ
Source: SRA

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

ANNEXE

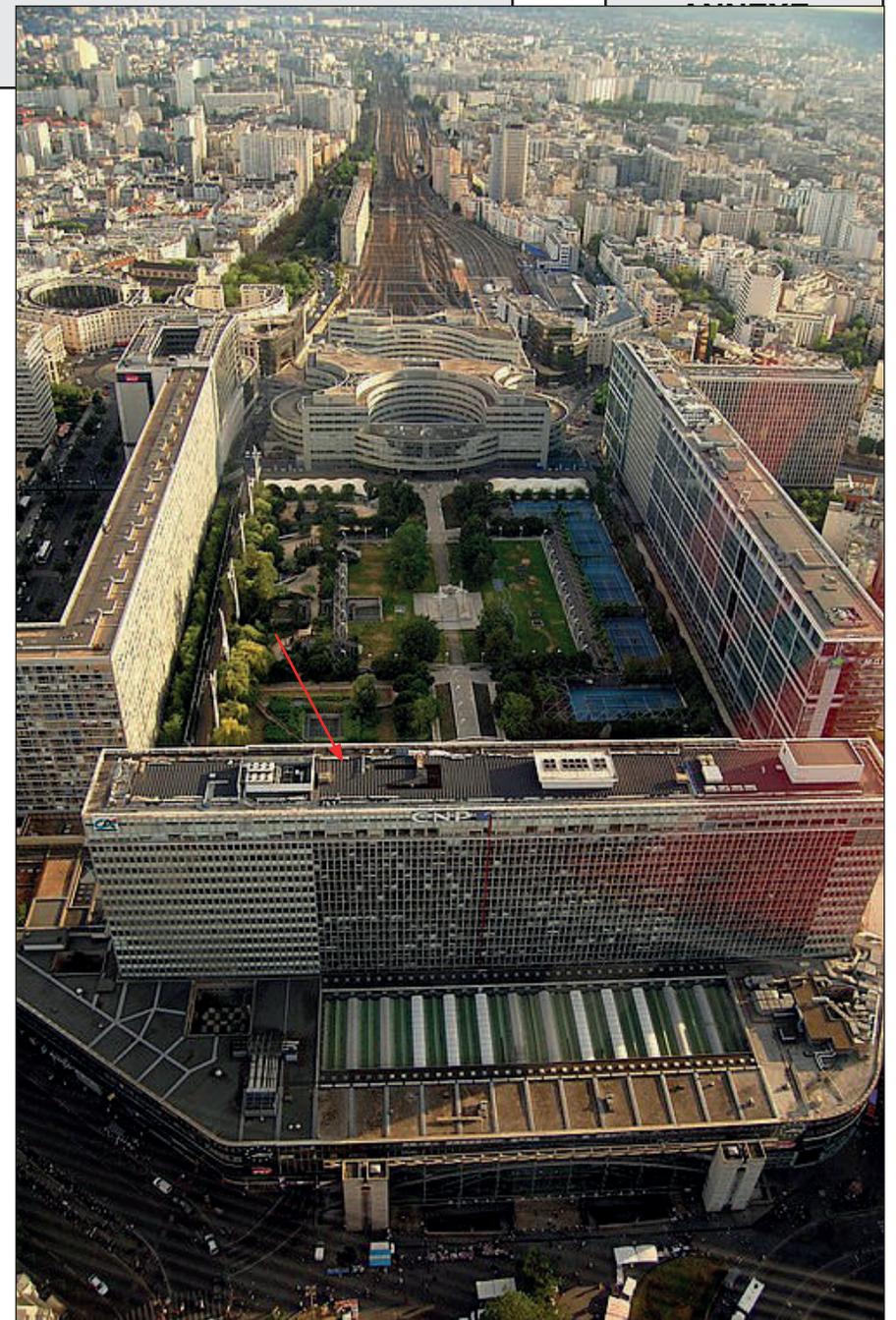


VUE n°4: SUR LA FAÇADE SUD DU BÂTIMENT CNP, DEPUIS LE JARDIN ATLANTIQUE (À L'ARRIÈRE-PLAN, LA TOUR MONTPARNASSE)

Source: SRA

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

3- PHOTOS DE LA ZONE D'IMPLANTATION

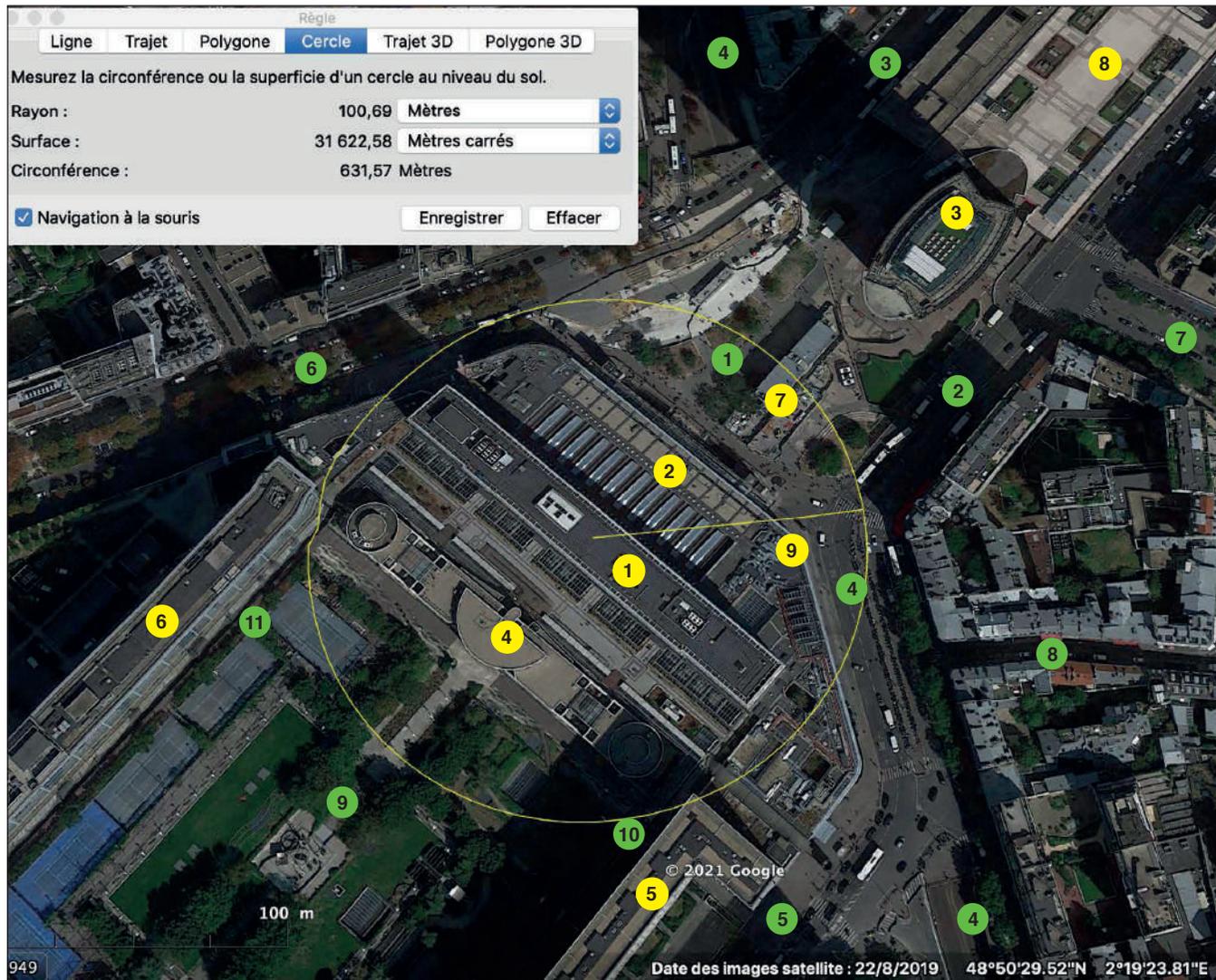


VUE N°5: SUR LA FAÇADE NORD DU BÂTIMENT CNP, DEPUIS LA TOUR MONTPARNASSE

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

5- PLANS DES ABORDS DU PROJET

ANNEXE



▢ Constructions et terrains avoisinants

La vue aérienne ci-contre, avec la mention du cercle de 100m autour du site, permet de constater que la morphologie urbaine autour du site est dense, peu végétalisée (à l'exception du Jardin Atlantique qui couvre les voies).

▢ Canaux, plans d'eau et cours d'eau

Cours d'eau: le cercle de 100m autour du site ne comporte aucun plan d'eau ni cours d'eau. Au plus près, le site se situe à 2,1 Km au Sud de la Seine.

1	bâtiment existant CNP: site du projet
2	gare Montparnasse (porte Océane)
3	tour Montparnasse
4	(musée Résistance) > projet Oasis
5	immeuble Dubuisson
6	MGEN bureaux
7	bâts temporaires chantier
8	centre commercial Maine-Montparnasse
9	Chapelle St Bernard Montparnasse

1	place Raoul Dautry
2	rue du Départ
3	rue de l'Arrivée
4	av du Maine (passant en trémie au niveau de la place R. Dautry)
5	rue du Commandant R. Mouchotte
6	bd de Vaugirard
7	bd Edgar Quinet
8	rue du Maine
9	Jardin Atlantique
10	Allée du chef d'escadron de Guillebon
11	Allée du capitaine Dronne

PLAN DES ABORDS. CERCLE DE 100 m AUTOUR DU SITE

Source: vue aérienne Google Earth. Prise de vue août 2019

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

5- PLANS DES ABORDS DU PROJET

ANNEXE



PLAN DES ABORDS. CERCLE DE 100 m AUTOUR DU SITE (bâtiments en 3D)

Source: vue aérienne Google Earth. Prise de vue août 2019

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

6- LOCALISATION DU SITE PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

ANNEXE

Le site n'est pas localisé à l'intérieur, ni à proximité d'un site Natura 2000.

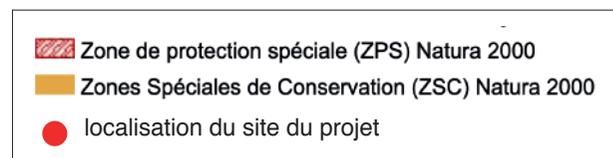
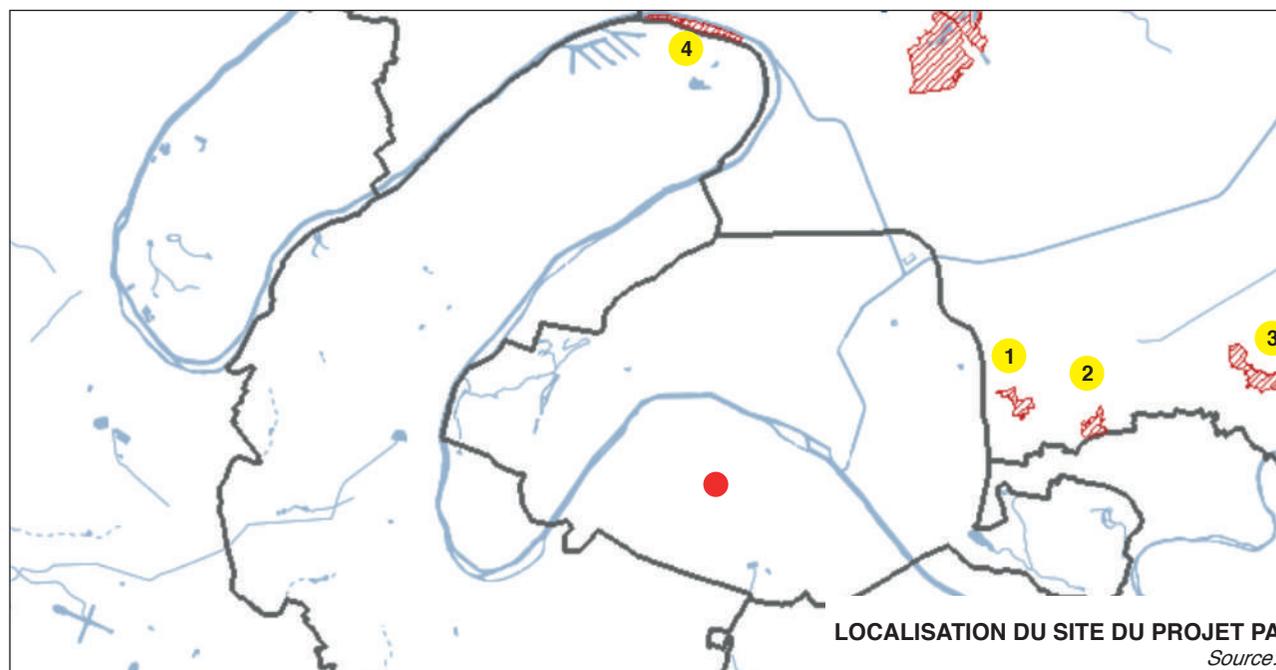
Au plus près, il est à 7,2 Km à l'Ouest du site le plus proche: Le Parc départemental Jean Moulin les Guilands (n°1), qui fait partie plus globalement du site de Seine St Denis.

Le tableau ci-contre récapitule les 4 sites Natura 2000 les plus proches du projet.

Compte tenu de la nature du projet, consistant en la rénovation d'un immeuble de bureau existant avec une végétalisation des toitures, et ne produisant pas de pollution sol-eau-air particulière, et compte tenu par ailleurs de la distance importante existant entre le projet et le plus proche site Natura 2000, on peut considérer qu'il n'y aura pas d'effet sensible du projet sur ces sites.

n°	nom du site	département	distance au site du projet	référence Natura
1	Site de Seine St Denis: "Parc Dépt. Jean Moulin Les Guilands". ZPS (oiseau)	Seine St Denis	7,2 Km	n° FR 111 20 13
2	Site de Seine St Denis: "Parc communal des Beaumonts" . ZPS (oiseau)	Seine St Denis	9 Km	n° FR 111 20 13
3	Site de Seine St Denis: "Parc intercommunal du plateau d'Avron" ZPS. (oiseau)	Seine St Denis	12 Km	n° FR 111 20 13
4	Site de Seine St Denis: "Parc dépt. De la Haute Ile". ZPS. (oiseau)	Seine St Denis	12 Km	n° FR 111 20 13

SITES NATURA 2000 LES PLUS PROCHES CLASSÉS PAR DISTANCE CROISSANTE AVEC LE SITE



Par ailleurs, on peut noter qu'il n'y a pas de Zone Spéciale de Conservation à proximité: le plus proche "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline" étant à 25 Km à l'Est du site (hors schéma).

LOCALISATION DU SITE DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 LES PLUS PROCHES

Source: Cartographie DRIEAT Ile de France. Géo-IDE. Consultée en mars 2021

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

6- LOCALISATION DU SITE PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

ANNEXE

Le site Natura 2000 le plus proche, "Sites de Seine-Saint-Denis" (réf FR1112013), est désigné au titre de la Directive Oiseaux, avec des espèces telles que le Martin pêcheur, le Blongios nain, mais aussi les Busards des roseaux et cendré.

Le secteur d'étude ne présente pas d'habitats favorables à ces espèces typiques de zones humides ou des milieux forestiers et ne constitue donc pas un espace indispensable pour l'accomplissement du cycle des espèces ayant justifié la désignation du site.

Par ailleurs, la nature du projet et la distance du site par rapport aux sites Natura 2000 évitent tout risque de pollution et par conséquent tout risque d'altération de la qualité des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces ayant justifié la désignation des sites.

	Classe d'habitat	% de couverture
N06	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5%
N07	Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1%
N09	Pelouses sèches, Steppes	1%
N10	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5%
N10	Prairies améliorées	12%
N16	Forêts caducifoliées	35%
N20	Forêt artificielle en monoculture (ex : Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	21%
N21	Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	10%
N23	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10%

CARACTÈRE GÉNÉRAL DU SITE NATURA 2000: "SITES DE SEINE ST DENIS"

Espèces	Statut sur le site Natura 2000
Lanius collurio	Halte migratoire
Botaurus stellaris	Halte migratoire / Hivernage
Ixobrychus minutus	Nicheur
Pernis apivorus	Nicheur
Circus cyaneus	Hivernage
Circus pygargus	Halte migratoire
Asio flammeus	Halte migratoire / Hivernage
Alcedo atthis	Sédentaire
Dryocopus martius	Sédentaire
Luscinia svecica	Halte migratoire

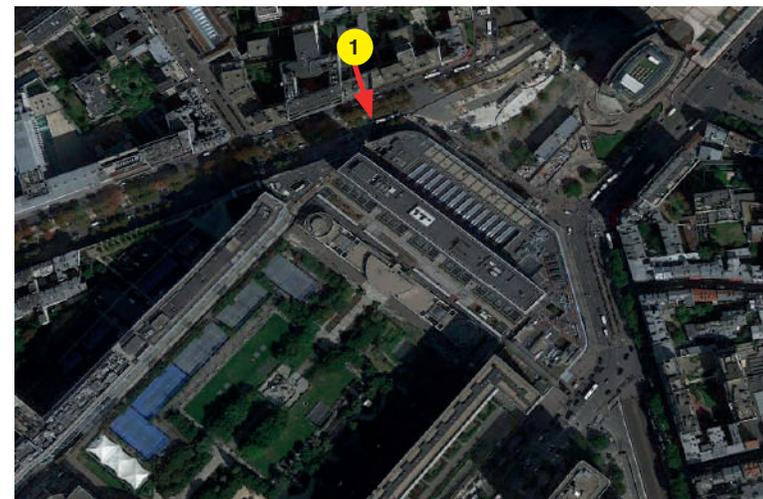
ESPÈCES AYANT JUSTIFIÉ LA DÉSIGNATION DU SITE

8-2 AUTRES ANNEXES

1- ENVIRONNEMENT URBAIN

4- IMPACT SUR L'ENVt. URBAIN > PAYSAGE

ANNEXE



Les vues présentées ici permettent d'appréhender depuis trois points de vue l'évolution du site, entre état actuel et état projet.

VUE N°1: ÉTAT ACTUEL ET ÉTAT PROJET
DEPUIS LA PLACE **RAOUL DAUTRY**, À L'ANGLE AVEC LE **BD VAUGIRARD**
VERS LA FAÇADE **NORD** ET LE **PIGNON OUEST** DU PROJET
Source: DS+R / SRA. 26 mai 2021

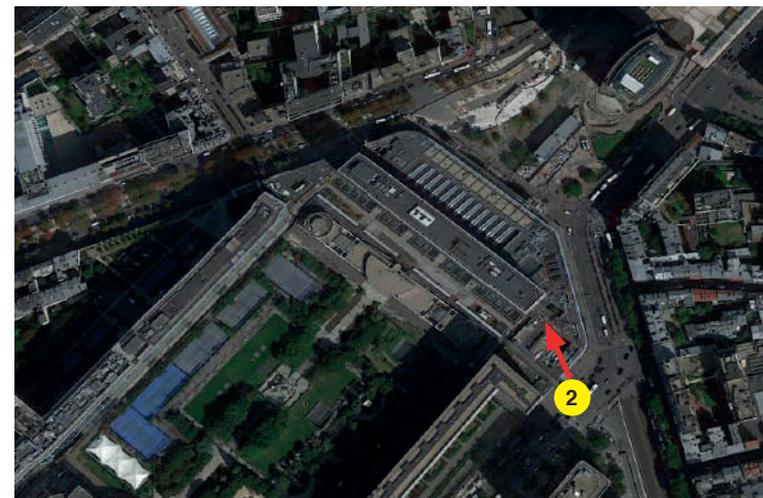


8-2 AUTRES ANNEXES

1- ENVIRONNEMENT URBAIN

4- IMPACT SUR L'ENVt. URBAIN > PAYSAGE

ANNEXE



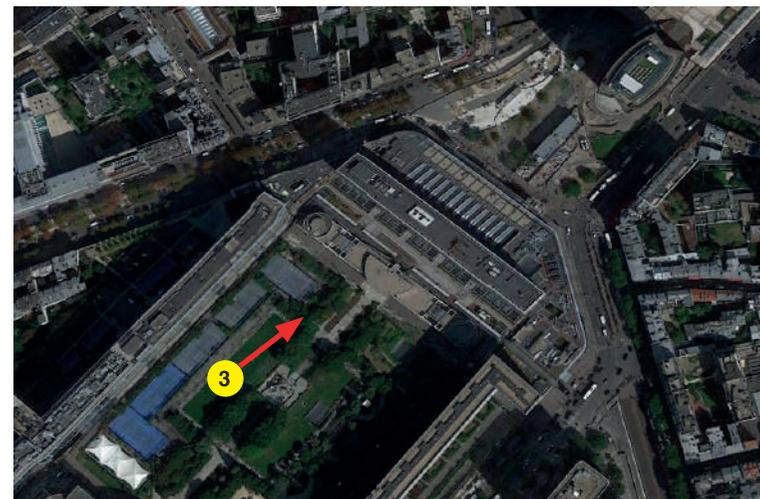
VUE n°2: ÉTAT ACTUEL ET ÉTAT PROJET
DEPUIS L'ANGLE AV DU MAINE / RUE DU CDT R MOUCHOTTE
VERS LE PIGNON EST DU PROJET
Source: DS+R / SRA. 26 mai 2021

8-2 AUTRES ANNEXES

1- ENVIRONNEMENT URBAIN

4- IMPACT SUR L'ENVt. URBAIN > PAYSAGE

ANNEXE



VUE n°2: ÉTAT ACTUEL ET ÉTAT PROJET
DEPUIS LE JARDIN ATLANTIQUE VERS LA FAÇADE SUD DU PROJET
Source: DS+R / SRA. 26 mai 2021

